

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 19 décembre 2016

Compte-rendu affiché le : 20 décembre 2016

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 décembre 2016

Nombre des Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 33

Président : Michel RANTONNET, Maire

Secrétaire Elu : Claude GOURRIER

Membres présents à la séance : M RANTONNET, Mme PETIT, M LAVERLOCHERE, M GOURRIER, M CALABRE, Mme BARBIER, M DASSONVILLE, M BONNEMAN, M DE PARISOT DE BERNECOURT, Mme JAUFFRET, M ROUX, M SADOT, Mme D'HONNEUR, M CORTIAL, M TREMBLEAU, Mme BARBET, M GOTTELAND, Mme ELLENBERGER, M LAMBERT, Mme DUMONT, M KRETZSCHMAR, Mme FAÏ, M GUIBERT, Mme JAMBON, M RIVIER

Membres représentés : Mme QUIBLIER, Mme SALEMBIER-MICHEL, Mme REY, Mme PRUNARET, Mme RODAMEL, Mme POULARD, M GUILLON,

Membre absent : Mme SANTOS-MALSCH,

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2017

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoir : 7

Nombre de votants : 32

Nombre de pour : 25

Nombre de contre : 7

Nombre d'abstention : 0

**ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS A COMPTER DU
1^{ER} JANVIER 2017
Délibération n°2016-12-11**

L'évolution des missions de la collectivité conduit à proposer régulièrement aux membres du conseil municipal un ajustement des emplois de la collectivité au travers de son tableau des effectifs.

Les modifications concernent les points suivants :

- Actualisation du tableau des effectifs avec la création du grade d'attaché principal détenu par la Directrice Générale des Services dont l'inscription a été omise à son arrivée.
- Création du poste de responsable du service communication, ouvert au grade d'attaché et de rédacteur, à compter du 1^{er} janvier 2017, chargé de participer à la définition des orientations stratégiques en terme de communication adaptées au développement des projets et événements communaux et en charge de l'encadrement du service Communication (3 ETP).
- Suppression d'un poste d'agent d'entretien ouvert à temps complet au cadre d'emplois des adjoints techniques, à compter du 1^{er} février 2017 suite à la création du pôle entretien des équipements municipaux qui sera placée à compter du 1^{er} janvier 2017 sous la nouvelle Direction de la Culture, du Sport et de la Vie Associative créée par délibération du 17 mars 2016.
Cette évolution des effectifs fait suite à l'audit organisationnel récemment mené au sein de ce service relatif notamment à l'entretien des équipements administratifs, salles festives et culturelles (comparable à celui organisé pour le service d'entretien des locaux sportifs en 2011 et à celui effectué pour le service d'entretien des locaux scolaires en 2014).
Il a permis de réétudier l'organisation et les méthodes d'entretien des locaux sportifs avec des investissements importants (chariots neufs, auto-laveuses...) permettant cette évolution des effectifs.
- Suppression d'un poste d'agent de médiathèque ouvert au cadre d'emplois des adjoints du patrimoine de 2^{ème} classe à 17.5/35 à compter du 1^{er} janvier 2017. Ce poste était pourvu par un agent contractuel. Au regard de la composition des équipes de la Médiathèque composée de 8.5 ETP et du travail qui a été menée sur la refonte des nouveaux horaires permettant de redéployer les missions en interne, la décision a été prise de ne pas renouveler cet agent et de proposer à l'assemblée délibérante de supprimer ce poste. Par conséquent, l'équipe de la Médiathèque sera composée de 8 ETP.

Vu l'avis des membres de la Commission Ressources Humaines du 05 décembre 2016

Vu l'avis des membres du Comité Technique en date du 06 décembre 2016

Il est donc proposé à l'assemblée délibérante de bien vouloir :

- Créer un poste d'attaché principal à temps complet

Accusé de réception en préfecture
069-216900894-20161219-Delib2016-12-11-
DE
Date de télétransmission : 29/12/2016
Date de réception préfecture : 29/12/2016

- Créer un poste de responsable de la communication à temps complet ouvert au grade d'attaché et de rédacteur, à compter du 1^{er} janvier 2017
- Supprimer un poste d'agent d'entretien ouvert à temps complet au cadre d'emplois des adjoints techniques, à compter du 1^{er} février 2017
- Supprimer un poste d'agent de médiathèque ouvert au cadre d'emplois des adjoints du patrimoine de 2^{ème} classe à 17.5/35 à compter du 1^{er} janvier 2017

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

ACTUALISE, à compter du 1^{er} janvier 2017, le tableau des effectifs, ci-annexé, de la manière suivante :

- Création du grade d'attaché principal à temps complet (35/35^{ème}) suite à l'arrivée de la Directrice Générale des Services,
- Création d'un poste de responsable de la communication, à temps complet (35/35^{ème}), ouvert au grade d'attaché et de rédacteur,
- Suppression d'un poste d'agent d'entretien, ouvert à temps complet (35/35^{ème}) au cadre d'emplois des adjoints techniques à compter du 1^{er} février 2017,
- Suppression d'un poste d'agent de médiathèque ouvert au cadre d'emplois des adjoints du patrimoine de 2^{ème} classe à temps non complet (17.5/35^{ème}) à compter du 1^{er} janvier 2017.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, ADOPTE LE PRÉSENT RAPPORT À LA MAJORITÉ

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
FAIT A FRANCHEVILLE LE 19 DECEMBRE 2016**

**MICHEL RANTONNET
MAIRE DE FRANCHEVILLE**

Accusé de réception en préfecture 069-216900894-20161219-Delib2016-12-11- DE Date de télétransmission : 29/12/2016 Date de réception préfecture : 29/12/2016
--

Accusé de réception en préfecture
069-216900894-20161219-Delib2016-12-11-
DE
Date de télétransmission : 29/12/2016
Date de réception préfecture : 29/12/2016